

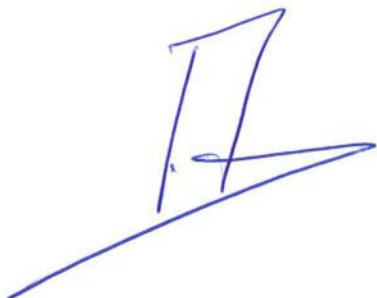
N° dossier : 3A/2025/4001/170

AVIS

En exécution de l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'asbl Caritas Jeunes & Familles a introduit une demande d'autorisation relative à la modification d'une maison relais à Roodt-sur-Syre, 20, route de Luxembourg.

L'objet de la demande est annexé à la présente.

Berg, le 27 février 2026.
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal, *f-f*
Boric Dragana



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu